



CONTRAT DE RIVIÈRE AVEYRON AMONT 2020-2024



► BILAN PAR OPÉRATION





Le mot du président

Michel ARTUS,
Président du comité de rivière Aveyron amont
Président de l'EPAGE Aveyron Amont
Mandature 2020-2026

La période 2020-2024 a constitué une étape fondatrice pour le bassin versant Aveyron amont, avec la mise en œuvre du contrat de rivière. Ce programme d'actions est né de constats partagés : une dégradation progressive de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, des altérations hydromorphologiques des cours d'eau, une pression accrue sur la ressource en eau, une vulnérabilité croissante face aux épisodes de sécheresse et d'inondation, ainsi qu'un besoin renforcé de coordination entre les acteurs du territoire.

Fruit d'un travail collectif, ce contrat a permis de fédérer les collectivités, les partenaires institutionnels et les usagers autour d'une volonté commune, opérationnelle et ambitieuse. Ensemble, nous avons su construire une stratégie cohérente, structurer l'action publique, fédérer nos initiatives autour d'objectifs communs.

Le présent document dresse le bilan des actions engagées au cours de ces cinq années. Il met en lumière l'implication des élus, l'engagement constant de l'ensemble des partenaires et la mobilisation des équipes techniques qui ont contribué, chacun à leur échelle, à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques, de la prévention des inondations et d'une gestion durable de l'eau.

Au-delà des réalisations, ce bilan témoigne d'une dynamique collective solide, fondée sur le dialogue, la complémentarité des compétences et la capacité d'adaptation aux défis de demain. Il illustre également notre volonté d'inscrire nos actions dans une vision à long terme, au service des territoires et des générations futures.

Les premières améliorations observées témoignent des effets positifs des actions engagées sur nos milieux aquatiques.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ces avancées. Leur engagement est essentiel pour poursuivre et renforcer les actions engagées.

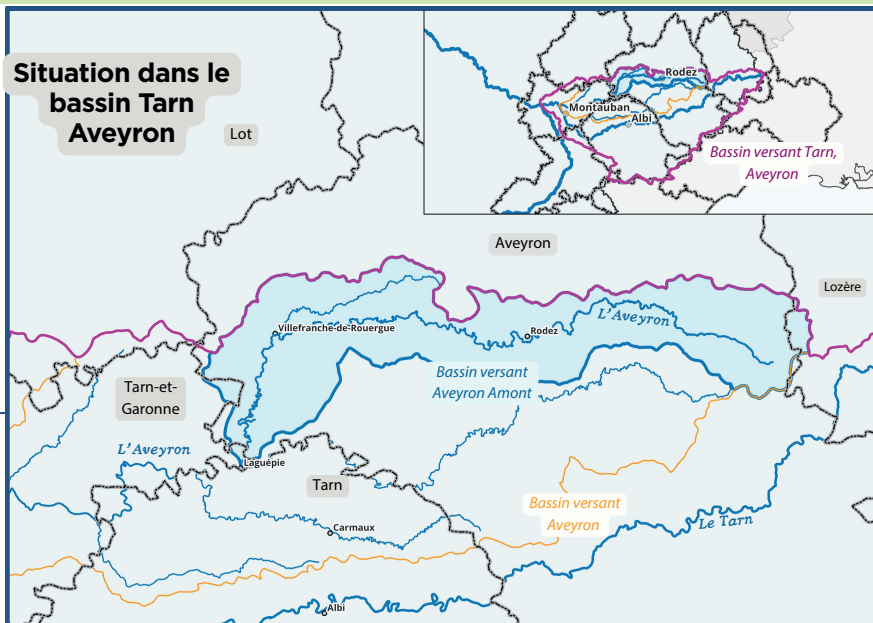
Ce bilan constitue une étape importante : il nous permet de mesurer le chemin parcouru et de préparer, avec lucidité et ambition, les perspectives à venir.

LE BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT

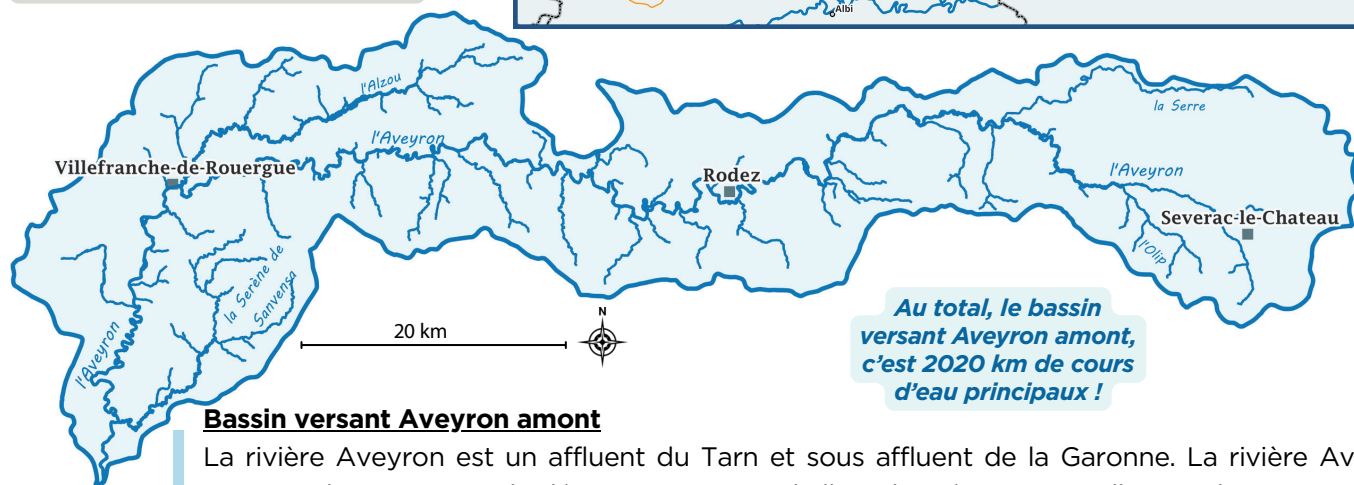
Situation dans le grand bassin Adour Garonne



Situation dans le bassin Tarn Aveyron



Réseau hydrographique du bassin versant Aveyron Amont



Au total, le bassin versant Aveyron amont, c'est 2020 km de cours d'eau principaux !

Bassin versant Aveyron amont

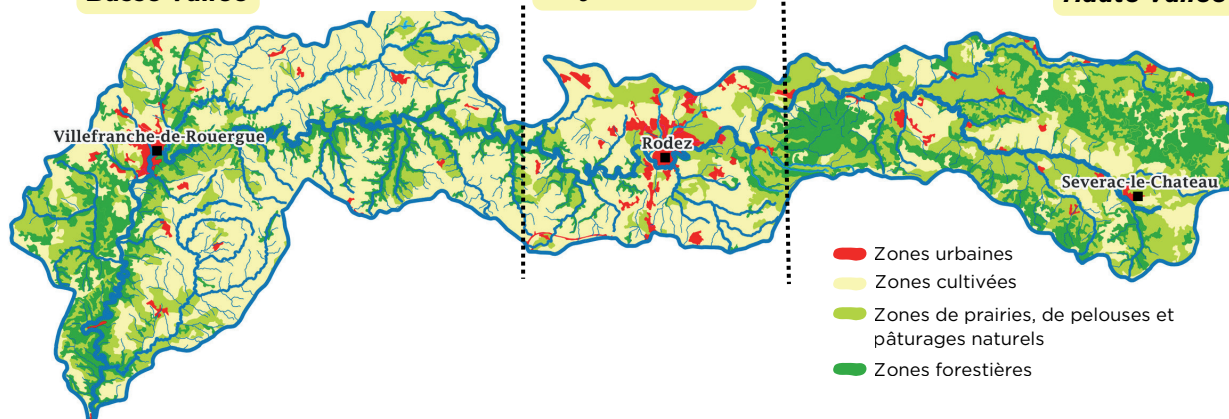
La rivière Aveyron est un affluent du Tarn et sous affluent de la Garonne. La rivière Aveyron traverse d'Est en Ouest le département auquel elle a donné son nom. Elle prend sa source sur la commune de Sévérac-d'Aveyron (12) et coule jusqu'à sa confluence avec le Viaur à Laguéprie (82). L'Aveyron se caractérise par ses eaux vives sans vraiment être torrentielles : c'est une rivière de moyenne montagne représentative des cours d'eau de la zone méridionale du Massif Central. Le réseau hydrographique superficiel du bassin versant Aveyron Amont est composé par la rivière Aveyron (187km) et par un réseau très dense d'affluents, dont les principaux sont l'Olip (14km), la Serre (29km), la Briane (12 km), l'Alzou (44 km), et la Serène (32 km).



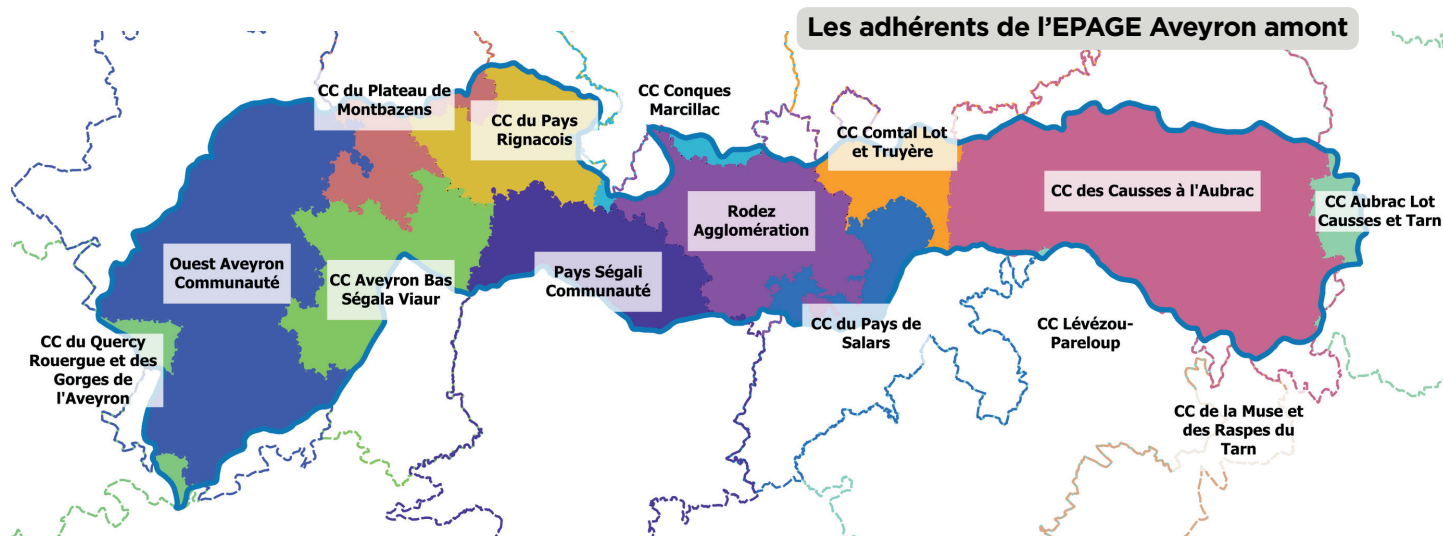
Basse Vallée

Moyenne Vallée

Haute Vallée



L'ANIMATEUR DU CONTRAT : L'EPAGE AVEYRON AMONT

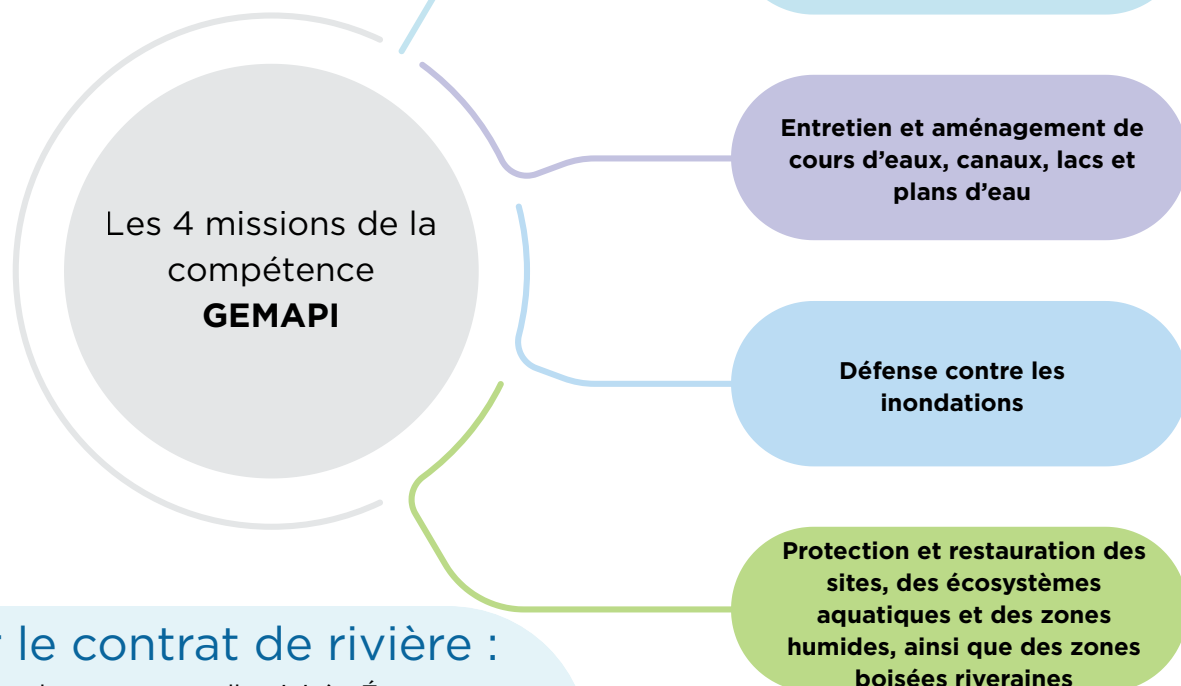


Le bassin versant Aveyron amont en quelques chiffres

- **Superficie** : 1560 km² - 2020 km de cours d'eau
- **Administratif** : 1 région (Occitanie), 3 départements (Aveyron, Lozère, Tarn-et-Garonne), 14 EPCI-FP, 85 communes
- **Adhérents** à l'EPAGE Aveyron Amont : 14 EPCI-FP
- **Habitants** : 100 000 habitants
- **Pôles urbains** : Ruthénois et Villefranchois
- **Activités dominantes** : agriculture, industrie, commerce, services et tourisme
- **3 grandes entités paysagères** : haute vallée, moyenne vallée et basse vallée

LA COMPETENCE GEMAPI

Sur ce territoire, l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Aveyron amont exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)



Animer le contrat de rivière :

- Coordination des acteurs : collectivités, État, usagers, ..
- Suivi de la mise en œuvre des actions prévues
- Évaluation des résultats et ajustements si besoin
- Recherche et mobilisation de financements
- Facilitation des partenariats et de la concertation

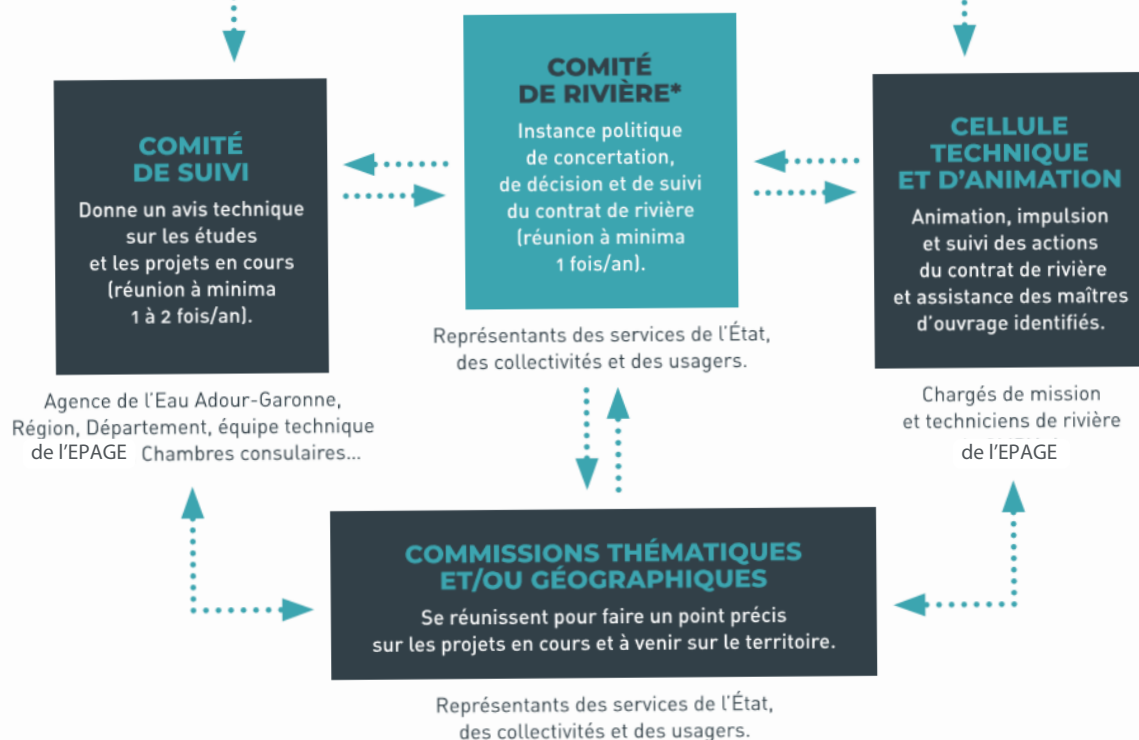
QU'EST-CE QUE LE CONTRAT DE RIVIERE ?

Le contrat de rivière Aveyron Amont est un outil local de gestion durable de l'eau, fondé sur la concertation entre les acteurs du bassin versant.

Il s'inscrit dans le cadre des contrats de rivière, une démarche initiée en 1981 à l'échelle nationale. Ce dispositif engage moralement, techniquement et financièrement les maîtres d'ouvrage locaux ainsi que leurs partenaires : Europe, État, Agence de l'eau, Région, Département. **Il contribue à :**

- Assurer une gestion cohérente à l'échelle du territoire hydrographique, le bassin versant ;
- Définir un objectif commun visant à concilier les différents usages de l'eau tout en préservant la qualité des masses d'eau ;
- Mettre en œuvre un programme pluriannuel d'actions de 5 ans ;
- Renforcer l'implication des acteurs locaux, qui participent activement à la définition et au suivi des actions.

COMMENT EST-IL ADMINISTRÉ ?



LE CONTRAT DE RIVIERE 2020-2024

Le contrat de rivière Aveyron Amont 2020-2024 prévoyait, au travers de ses 5 volets :

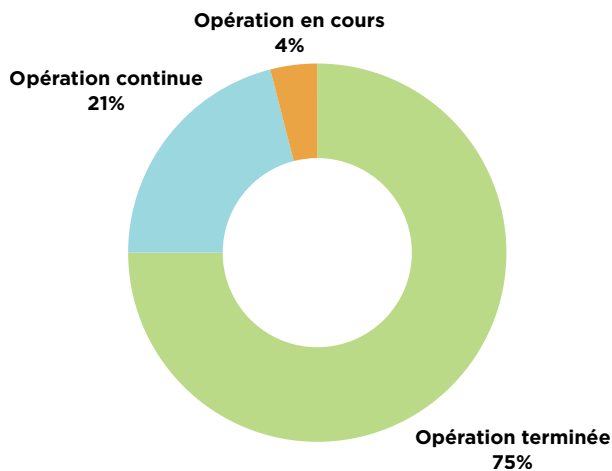
- 💧 Lutte contre les pollutions
- 💧 Gestion des milieux aquatiques
- 💧 Prévention des inondations
- 💧 Gestion durable de la ressource
- 💧 Assurer une gestion concertée

Un avenant à mi-parcours a permis d'ajuster et de compléter le programme d'actions. Ces évolutions se traduisent par le symbole +. Au total, 28 opérations se déclinent autour de 105 actions opérationnelles, portées par les acteurs du territoire. Ce programme représente un budget prévisionnel total de près de 17 millions d'euros.

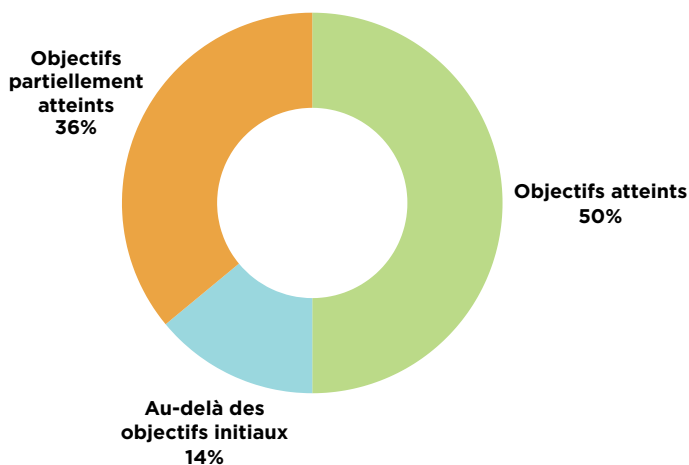
Ce document présente le bilan, par opération, du contrat de rivière. Il vise à apprécier le niveau de mise en œuvre financière et technique des actions, ainsi qu'à identifier les freins, les leviers et les perspectives à prendre en compte dans l'élaboration du futur outil de gestion territoriale. Il vient en complément du bilan par masses d'eau, dans lequel l'ensemble des actions est territorialisé et mis en regard de l'état des masses d'eau et de leurs enjeux.

► BILAN DES 28 OPERATIONS

ETAT DE RÉALISATION DES
OPÉRATIONS MENÉES ENTRE 2020
ET 2024



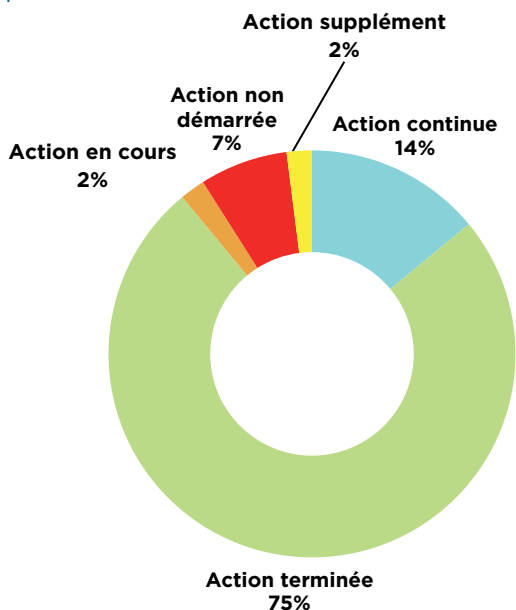
ATTEINTE DES OBJECTIFS DES
OPÉRATIONS MENÉES ENTRE 2020-
2024



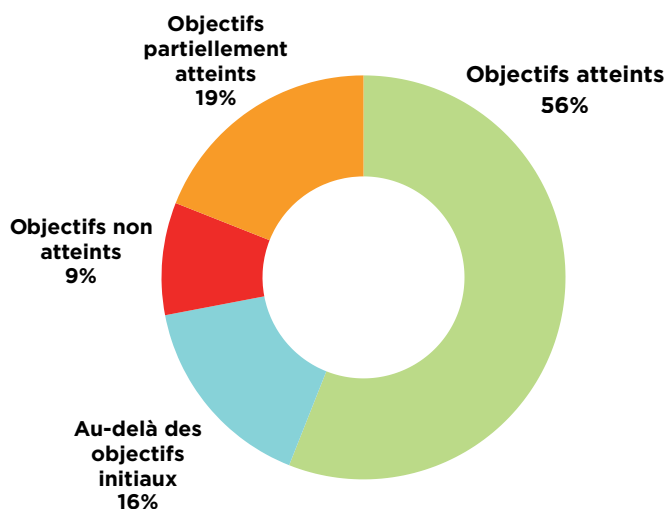
La grande majorité des opérations engagées dans le cadre du contrat de rivière 2020-2024 ont été achevées (75 %). La plupart des objectifs ont été atteints, voire dépassés pour 14 % d'entre eux, témoignant d'un avancement globalement très satisfaisant du programme.

► BILAN DES 105 ACTIONS

ETAT DE RÉALISATION DES
ACTIONS MENÉES ENTRE 2020 ET
2024



ATTEINTE DES OBJECTIFS DES
ACTIONS MENÉES ENTRE 2020
ET 2024



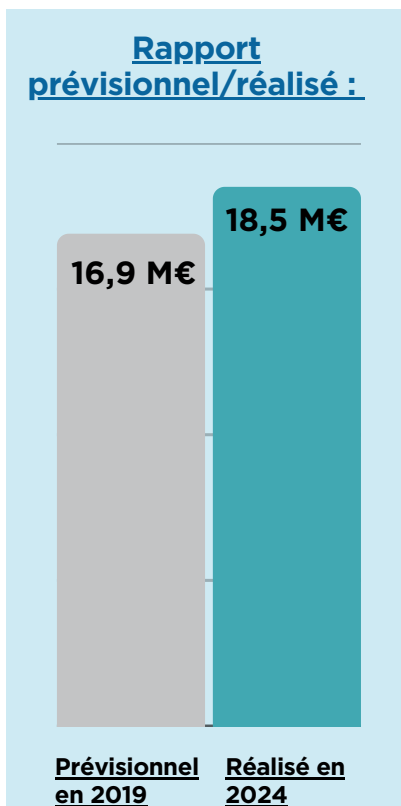
Sur les 105 actions engagées entre 2020 et 2024, 75 % sont achevées, dont 2 % à la suite d'une réorientation. Parmi les 7 % d'actions non démarrées, 2 % étaient conditionnées à la réalisation préalable d'une autre action et sont devenues sans objet. Malgré ces ajustements et dépendances, 72 % des objectifs sont atteints ou dépassés, traduisant une mise en œuvre globalement très satisfaisante et adaptative du programme.

► BILAN DES DÉPENSES

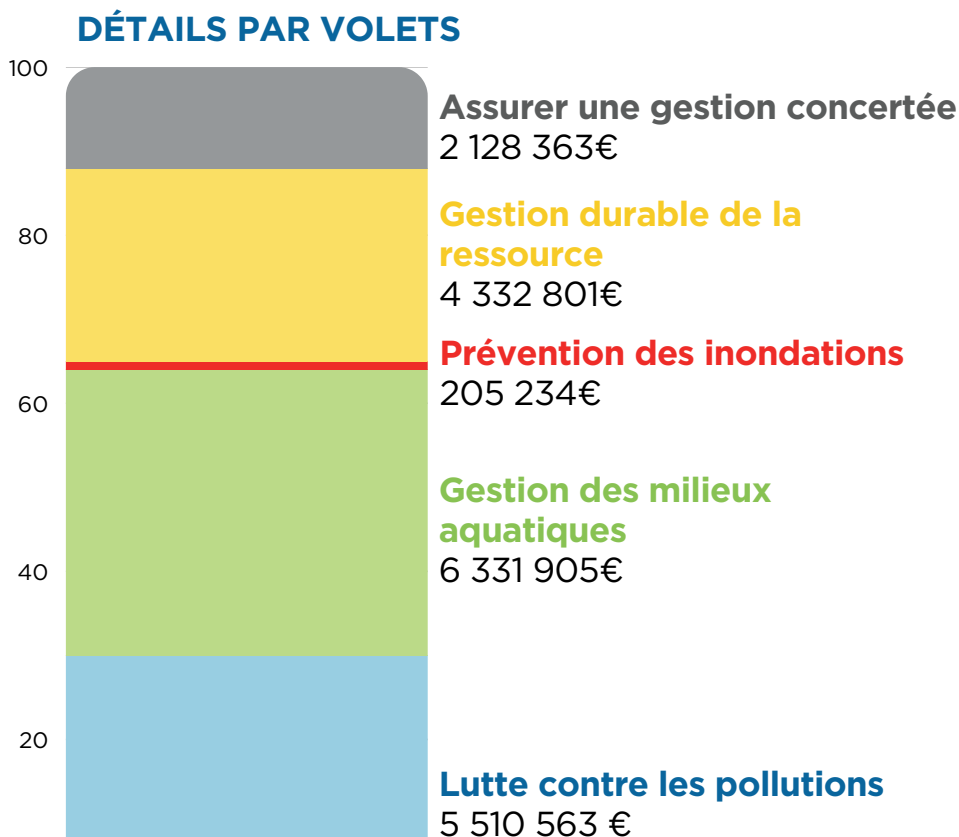
Montant dépensé sur le bassin versant Aveyron amont entre 2020 et 2024 en lien avec l'eau* :

18 508 866.4 €

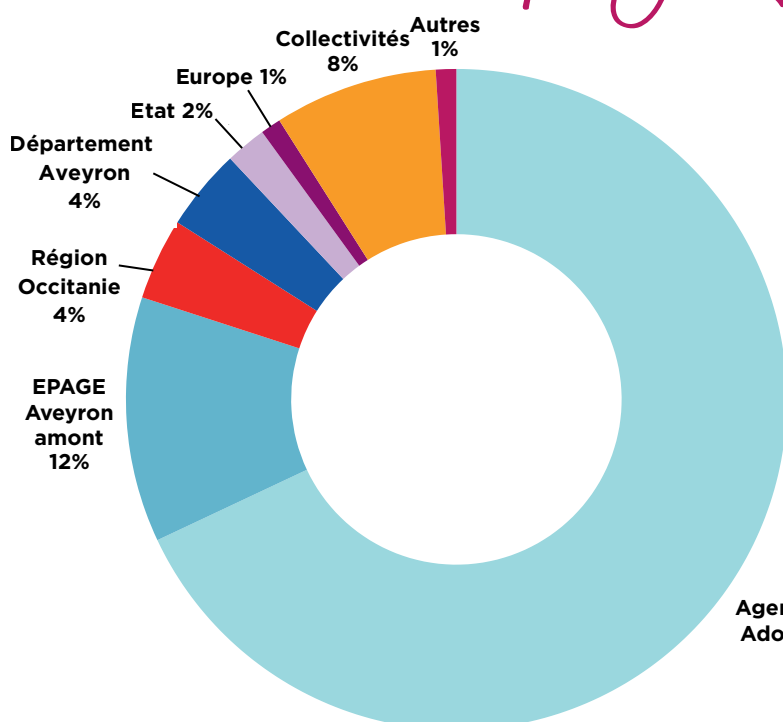
**Montant estimé à partir des données disponibles à ce jour.*



Le montant prévisionnel est d'environ 16,9 millions d'euros en 2019. Le bilan du contrat de rivière Aveyron fait apparaître un taux de réalisation financier positif, de 109,5%.



► BILAN DES RECETTES



Autres :

- L'Office Français de la biodiversité
- Les chambres consulaires de l'Aveyron - Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture
- la Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- le Parc Naturel des Grands Causses
- le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement du Rouergue
- Adasea d'Oc
- l'Agricampus de La Roque
- le Centre National de la Propriété Forestière
- Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron
- la Safer Occitanie,
- l'Apaba, les Bio de l'Aveyron
- Particuliers - habitants du territoire